

EVOLUTION DE LA CONDITION FÉMININE EN TURQUIE (*)

Hilmi Ziya Ülken

Le problème de l'émancipation des femmes en Turquie doit être attaché au problème de la morale sexuelle, ou bien la morale qui ne consiste que par la relation entre les sexes, les hommes et les femmes. Pour étudier l'évolution de la condition féminine en Turquie, il faut tenir compte d'abord, l'évolution de la condition féminine dans le monde, laquelle nous semble passer de trois étapes qui correspondent, dans ses grandes lignes, aux époques de l'histoire: l'odyssée de l'émancipation des femmes ne se compose que des luttes contre la domination des conceptions de tabou, de péché originel et du jeu des caprices masculins.

La première étape qui apparaisse nettement dans les sociétés dites primitives, nous révèle en même temps le facteur païen de la condition féminine. Dans ces sociétés on croit que le mana, principe de la vie collective a une force magique sur les hommes. Tout objet qui en émane est tabou, et défie tout ce qui le touche. La femme est considérée comme intouchable pour l'homme. Elle est cachée de tout son entourage, surtout dans la période de contagion du sang. Au fur et à mesure que cette interdiction de toucher, de parler et de voir s'élargit, la société se divise aussi en deux catégories bien distinctes: les hommes et les femmes. Tous les hommes d'un clan ne se marient qu'avec les femmes d'un autre clan déterminé, d'où vient le principe d'exogamie. Les occupations, les services et les devoirs de deux sexes sont tout à fait distincts. Cette séparation avait créé le noyau d'une sorte de harem.

Mais les femmes de cette société est tabou seulement pour les hommes de son clan. Ailleurs, leurs relations avec les hommes étrangers ne se soumettaient aucune interdiction. Avec la formation de la famille patriarcale la femme fut le tabou pour tous les hommes, excepté son mari.

(*) Conférence donnée au Sempodium de l'Unesco dans le Congrès du Conseil International des Femmes, réuni à Istanbul en Septembre 1960.

Ainsi se formèrent les notions de virginité, de pureté de la femme¹. Celle-ci était couverte par un habit pour cacher son corps entier de tout le monde; la maison se divisait en deux: ce sont le gynécée et le salutorium des grecs et des latins, ou le chébilan et Eyvan des perses. Le costume des femmes a pris sa forme absolue avec le voile (= péché ou yachmaq) dont les antécédents se trouvent en Grèce, en Iran et surtout à Byzance.

L'état de tabou de la femme a une autre conséquence sous forme d'inégalité des droits civils et politiques. L'inexistence des droits politiques de la femme, son infériorité au point de vue du droit civil ne provenaient pas de son incapacité d'utiliser ces droits à cause de sa formation organique insuffisante. Car, ces droits sont extrêmement variables par rapport aux sociétés et aux temps².

Chez les anciens turcs on promulguait les décrets impériaux non pas au nom de khakan, mais simultanément au nom de khakan et de khatun. Cela montre que la famille turque préislamique avait certains privilèges par rapport à la famille patriarcale très connue des hébreux, des grecs et des iraniens. Elle était comparable de ce point de vue avec la famille des Germains³.

Les religions célestes et universelles n'ont fait qu'accentuer cette situation de la femme dans la famille et dans la société civile en général. Le christianisme et l'Islam sont d'accord en ce qui concerne le péché

(1) Il faut tenir compte aussi l'autre face de la monnaie: dans la famille matriarcale, c'est la femme qui domine. Le caractère androgynique de l'être humain était prévu par les philosophes grecs et approfondi, tout récemment, par Freud. L'ambiguïté des caractères masculin féminin chez le même sujet se manifeste non seulement dans la psychologie individuelle, mais en même temps dans l'histoire des religions, surtout des religions primitives, telles que le chamanisme. De là provient la répartition en deux branches capitales de l'évolution domestique: matrilinéaire et patrilinéaire, la domination ou de la femme ou de l'homme. Dans notre civilisation la seconde prime la première et, par suite, nos répressions, nos exploitations, nos complexes se révèlent dans cette direction, et le problème de la condition féminine prend une importance majeure. Si nous avons posé le problème de point de vue de l'autre aspect des choses, nous aurions, peut-être, d'autres répressions et complexes qui se manifestent chez d'autres cercles culturels tels que les Polynésiens. L'état actuel du problème de la femme, aussi, doit être posé de ce point de vue androgynique.

(2) Cette partie est exposé par Z. Gökalp par une série d'articles dans Yeni mecmua, 1957, No. 2-9 l'auteur est inspiré de l'article de Durkheim sur la Prohibition de l'inceste (Année Sociolog. vol. 1. 1897).

(3) Tacite, Les Moeurs de Germains.

originel et la chute de l'homme. Selon un verset de l'Évangile, celui qui regarde à une femme avec le désir, commettra le même péché de souiller sa virginité. Cette règle irréalisable équivaut de créer une séparation radicale entre deux sexes avec le costume entièrement couvert et le harem. L'Iran l'avait réalisé selon ses modes et ses coutumes. Cependant, au cours de l'histoire, l'Occident et l'Islam le réparèrent de plusieurs points de vue.

A) L'Europe fut une synthèse du christianisme, du droit romain et des mœurs germaniques. Le gynécée gréco-romain et la morale ascétique antiféminine chrétienne étaient assouplis par l'infiltration des mœurs germaniques à la vie sociale de l'Europe. C'est seulement après cette influence que commence l'amour chevaleresque, la vie en société, les danses collectives, les kermesses composées de jeunes filles et des adolescents. Ainsi la famille patriarcale close était ouverte à la vie citadine et bourgeoise des européens.

B) Tandis qu'en Islam, cette synthèse a pris une forme assez différente. Au commencement, il n'y avait qu'un simple voile chez les femmes nobles pour la discrimination de classe: deuxième calife Omar avait défendu de porter ce voile transparent qui descendait jusqu'au bout du nez pour toutes les esclaves ou les affranchies. Mais, depuis les Abbassides l'élargissement de la vie ascétique et la propagation de l'idée égalitaire a renforcé et étendu le voile surtout dans les villes sous l'influence des ordres religieux et des médréssés. L'ancien Iran a joué le même rôle que l'Empire romain, dans la formation de la morale féminine islamique. Sa famille patriarcale, son harem ou «chebistan» aggravèrent la vie enfermée et séparée de la femme dans la société civile de l'Islam. Cependant, un facteur nouveau était intervenu: c'était la vie rurale et nomade des peuples islamisés, surtout des turcs convertis à l'Islam vers la chute de l'Empire Abbasside. Mais, cette influence n'avait pu jouer son rôle que secondairement: car, elle resta longtemps au niveau des villages ou des petites villes, tandis que dans les villes la vie ascétique exigeait le harem et le voile.

Les religions célestes ont cet avantage de supprimer les barrières entre les cités, de constituer l'égalité humaine et par suite de donner quelques droits au sexe opprimé. Mais, ces mêmes religions ont cet inconvénient d'être pessimiste envers le monde et ses bienfaits, de vouloir anéantir les désirs et d'y voir la source de tous les maux. De là, viennent leurs attitudes négatives pour le sexe féminin, leurs tendances exagérées à

la vie solitaire, au célibat, en conséquence de la vie ascétique extrême, et de ses méfiances indirectes pour les femmes. L'idéalisme et le spiritualisme de ces religions (du bouddhisme, du christianisme et de l'Islam) restèrent pourtant comme un but suprême, difficile à atteindre, mais toujours reconfortant pour la purification de l'âme de ses vices et de ses défauts. Voilà pourquoi ces religions, malgré leurs efforts infatigables dans l'histoire, furent obligés de se concilier avec les institutions traditionnelles des peuples qui se trouvent dans le champ de leur diffusion: le christianisme a dû faire le pacte, d'abord, avec le monde païen gréco-latin, puis avec les moeurs germaniques, l'Islam avec la Perse antique et les peuples turcs, le bouddhisme avec le paganisme indou, chinois et japonais. Ainsi s'explique la diversité des moeurs domestiques et la coutume des femmes parmi les peuples adhérents de ces religions.

Après la grande immigration seltchoukide en Anatolie et surtout après la seconde immigration sous le règne de Djengiz khan, l'aspect urbain du pays au point de vue féminine était sensiblement changé. Le célèbre voyageur arabe Ibn Batouta raconte la condition des femmes en Anatolie qui correspond aux débuts du 13^{ème} siècle. Il avait parcouru le pays du sud au nord en passant des journées dans les villes telles que Alaiyyé, Konya, etc., dans les maisons des confréries qui se nomment Akhis. Ibn Batouta nous raconte que la femme turque reçoit ses hôtes avec son mari et ses enfants, elle prend sa place dans le repas et parle avec ses hôtes sans porter aucun voile; le voyageur arabe exprime son admiration pour cette condition émancipée de la femme turque et ajoute qu'il ne l'avait rencontré dans aucun pays musulman¹.

Mais la formation de l'Empire Ottoman avait intervenu des nouveaux facteurs de discrimination entre les sexes: d'abord la vie ascétique avait pris une place importante dans les grandes villes sous l'influence des médréssés et des ordres. Puis, les harems persans et byzantins étaient imités par les empereurs turcs. Mehmet et Conquérant avait promulgué une loi dans laquelle il séparait strictement sa vie intime de celle de ses grands fonctionnaires; il leur interdisait de prendre place dans les repas impériaux et cette loi devint la coutume des hôtels (konaks) des grands vizirs². Ainsi le gynécée et la polygamie se rétablirent seulement dans certains milieux exceptionnels.

(1) Le journal de voyage d'Ibn Batouta, trad. en turc par Chérif Pacha.

(2) Fatih S. Mehmet, Kanunname-ı-âl'i-Osman (Publié par "Tarihi Osmani Mecmuası").

D) L'Islam avait reconnu la polygamie, mais à condition de réaliser la justice entre les épouses, ce qui était extrêmement difficile et ne se réalisait que rarement et il a considéré le divorce comme une permission la plus dangereuse. Théoriquement la polygamie et le divorce trouvaient leur place dans le droit civil musulman; mais pratiquement, ils ne se réalisèrent que dans une classe très aisée et surtout très réduite. Dans cette classe même, ils n'étaient pas bien accueillis par l'opinion publique de la communauté musulmane.

La société préislamique des arabes avait tellement abusé de la polygamie, même la polyandrie et la famille étaient tellement dépourvue d'une base solide qu'en Islam la délimitation juridique de polygamie peut être considérée comme une évolution sociale importante. Voilà pourquoi la famille islamique était assez différente de la famille patriarcale. Celle-ci n'ayant aucun contrôle sur l'homme en dehors de la vie domestique, l'Islam rendait l'homme et la femme également responsables de l'honnêteté de la famille. Il exigeait l'application d'une morale sexuelle non seulement des femmes, mais aussi de la même mesure, des hommes. Mais cette religion n'a pas pu réaliser l'égalité entre les sexes au point de vue juridique. Ses règles strictes en ce qui concerne la morale restèrent inopérantes dans le domaine du droit. Cependant il faut remarquer que le droit islamique contient assez de normes féministes par rapport à l'ancien droit arabe¹.

E) Le mode et le degré de la couverture en Islam dépendent du temps et du milieu, dans lesquels ils trouvent la possibilité de se manifester. D'abord, le monde islamique se compose de plusieurs régions hétérogènes, de structures sociales différentes et dans les degrés de l'évolution sociale des plus divers, exactement comme le monde chrétien. Les mœurs de Turquie d'ouest ou l'Idil-Volga sont entièrement différentes des régions du Sabara ou de l'Indonésie. De même, l'Angleterre ou l'Italie sont très différentes de la Russie orientale et de l'Abyssinie. Dans un monde formé des structures sociales si divergentes, les institutions et les modes religieux révèlent des aspects incomparablement hétérogènes. Quelques versets du Qoran recommandant la séparation de la chambre des femmes et des hommes s'expliquent par la nécessité d'interdire les visites officielles à la petite maison du prophète dans laquelle il passait sa vie intime. Mais plus tard, l'imitation des grands palais byzantins et iraniens sous le règne des Omeyyades et des Abbassides a créé le harem

(1) Z. Gökalp, les articles sur la morale domestique, Yeni Mecmua, No. 5-11

que les premiers musulmans, les amis du Prophète (ashâb) ne connaissent jamais¹.

Quant au voile, elle aussi a pris des formes diverses et très variées dans l'histoire et chez les peuples musulmans. Les premiers conquérants de l'Anatolie ne connaissaient pas le voile. Plus tard la mode du yachmaq et du péché a été adoptée des Persans et des Byzantins. La dernière forme de tcharchaf, très récente, ne remonte qu'au 19^{ème} siècle. Dans les anciens décrets municipaux d'Istanbul en 17^{ème} siècle, selon les études d'Ahmet Refik, on parle fréquemment de la mode exagérément frivole et décolletée des habits des femmes, et des restrictions juridiques ne réussissent jamais; car, la fluctuation des modes féminines qui se succèdent sans intermittence était plus forte que les réglemens².

Aux débuts du XX^{ème} siècle, la mode des habits féminins d'Istanbul montrait une diversité remarquable: 1) Dans l'ancienne ville, les femmes portaient le «tcharchaf» avec un voile de plus en plus transparent; 2) dans la partie orientale, à Kadıköy, on portait un certain manteau léger (= yeldirme), sans voile; 3) tandis que dans les banlieues de la ville il n'y avait qu'un certain kimono en soie (= machlah) qui n'avait aucune fonction de couvrir le visage et les bras. Cette diversité de tenues féminines dans la même ville était acceptée par les moeurs et tolérée par la religion. Même les femmes des cheyh-ül-islam, quand elles habitent à la campagne, portaient ces habits comme tout le peuple.



Dans la famille islamique, la femme n'était jamais humiliée. Elle avait le pouvoir d'enseigner et de juger. Il y avait beaucoup de femmes poètes, mystiques, savantes ou souveraines. La femme participait effectivement à la guerre. Aïché, la femme du Prophète était le commandant de la guerre Djemel³. Toutes les professions étaient ouvertes à la femme.

(1) Le verset le plus connu sur l'habit couvert des femmes se trouve dans le Sourate Lumière (=Surat an-Nur).

(2) Ahmet Refik, *Onuncu asırda İstanbul, Onbirinci asırda İstanbul, Onikinci asırda İstanbul*, trois livres successifs sur la vie sociale d'Istanbul.

•(3) Z. Gökalp, *Yeni Mecmua*, No. 9, "La morale sexuelle", 6 Sept. 1917.

Il n'y avait pas le harem et le selamlik. Aux premiers siècles de l'Islam, un homme ne se mariait pas avec une jeune fille sans la voir. Les moeurs et les coutumes fanatiques attribuées à l'Islam ne procèdent pas de l'origine; mais elles viennent de deux peuples aryens, et passèrent plus tard à l'Islam. En Grèce antique, il était défendu à la femme mariée d'avoir des occupations intellectuelles, telles que la science, la littérature, la philosophie. Celles-ci étaient propre aux hommes qui se rassemblaient à l'agora. Seulement les hétaires et les pallaques, courtisanes de la Grèce pouvaient avoir des cénacles littéraires dans leurs maisons. La femme, en général, après le mariage entrait sous la domination de son mari; elle était enfermée au gynécée. Il n'y avait aucune amitié et intimité entre l'époux et l'épouse. La situation humiliante de la femme est passée des Grecs et partiellement des Iraniens aux peuples musulmans installés dans leurs pays. Par exemple la religion de Zoroastre rattachait la femme au Dieu Ahoraman, principe du mal.

Gökalp ajoute que la religion des chinois, le taoïsme, aussi, acceptait deux principes: le premier Yang, représentait la lumière, le ciel et l'homme; le second Yin, les ténèbres, la terre et la femme. Pour eux aussi, la femme était considérée non seulement comme opposée de l'homme en tant qu'elle est impure et le principe du mal, en même temps elle était inférieure et dépendante de l'autre. Sa vie séparée provenait de la conception qu'elle est impure, conception de la Perse antique réapparaît dans le Siyaset nâmé de Nizamül-Mülk, le grand vizir d'origine iranien des grands Seltchoukides. Celui-ci conseillait au sultan turc de ne jamais intervenir les femmes aux affaires politiques. Tandis que son contemporain Turkan khatoun, souveraine au Kachgar, gouvernait personnellement dans son pays. Car, le premier était sous l'influence de la tradition iranienne, la seconde exempte de cette influence.

Le système de concubinage, des odalisques, des djariyés, etc., provenait de la tradition mésopotamienne; il était accepté par les rois - prophètes de l'Israël et continué par l'Iran et le Bas-Empire. L'Islam, malgré son principe d'égalité humaine n'avait pas pu abolir catégoriquement l'esclavage. Il promettait la plus grande récompense à celui qui affranchit un esclave; mais, effectivement, cette institution continuait dans l'histoire. Surtout, la formation des Empires a accéléré le nombre des esclaves et des concubines.

Il nous est permis de répéter que l'ancienne religion des Turcs de l'Asie centrale, le toyunisme était entièrement en accord avec la structure

de la famille de ceux-ci; Gök Tanrı et Asra Yir, deux puissances mâles et femelles, formaient avec leur union, l'ordre harmonieux du système cosmogonique, aussi bien que du système domestique. La tradition bektachite l'avait conservé dans sa conception du couple père-Ciel et mère-Terre (= "Atam Gök - Anam Yer")¹. "Ayini Cem" des bektachite et le "sürek" des kizilbach gardent jusqu'à nos jours l'empreinte de cette conception², qui restèrent dans le pays comme des courants hétérodoxes contre la pression orthodoxe de l'ascétisme sunnite, avec son enseignement scolastique, sa morale domestique qui éloigne le sexe féminin de la plupart des activités sociales.

La diffusion de l'institution de harem et l'intransigeance à l'égard des habits des femmes étaient accentuées par les guerres contre les Croisés, par les guerres intestines entre les sectes qui aggravèrent le fanatisme en général. Par suite, les Fatimites de l'Egypte, les Ismailites de l'Iran et de l'Inde, les Zeydites de Yemen montraient la plus grande intolérance au point de vue du fanatisme religieux, ils promulguaient des lois pour séparer la femme de la vie publique. Les bosniaques, les derniers convertis à Islam sur la frontière de l'Empire Ottoman, furent les plus fervents défenseurs de ce fanatisme. Tandis qu' en Anatolie, non seulement les nomades, les villagois mais les habitants de certaines petites villes aussi, avaient une tolérance incomparable avec ceux-là.

Dans cette diversité sociologique de la conception du rôle de la femme, nous pouvons distinguer deux formes essentielles: 1, l'une hérodiate, révolutionnaire en utilisant l'expression de Toynbee, qui se voit en Turquie depuis Selim III, l'autre zélote, qui apparaît en Arabie et dans le Sahara, par les courants fanatiques des Sunoussites et des Vahhabites³. Ce qui est faux dans le classement de Toynbee, c'est de chercher un commencement révolutionnaire, anti-religieux pour l'émancipation de la femme. Le premier type avait toujours cette capacité d'émancipation malgré les fluctuations rares pour et contre la fanatisme, dès les premiers conquérants jusqu'aujourd'hui.

*
**

(1) "Quarante discours" (=Makalât-ı Erbain) de Hadji Bektach Veli, trad. en turc par Hatiboğlu en 812 de l'hégire, en vers est le premier document de celui ci.

(2) Baha Sait, **Bektaşilik tetkikleri**, Türk Yurdu, 1926, une série d'articles très intéressante sur la structure sociale des bektachites et des kizilbachs.

(3) Toynbee, **Civilisation en Epreuve**, trad. en franc (Civilisation on Trial), 1926. La même idée a été développé par lui dans son Histoire (trad. en franc.)

Le troisième facteur dans l'évolution féminine est la formation de la civilisation moderne. Celle-ci est basée sur l'universalisation de la technique et de l'homme oecuménique, selon l'expression de Keiserling¹. Son caractère dominant est la suprématie de la grande industrie par ses fabrications en série qui oblige les anciennes cultures de reculer. Par suite, toutes les variétés irrationnelles viennent d'être étouffées devant l'uniformité rationnelle et le confort pratique de celle-là. L'expansion technique de l'Occident rencontre pourtant les résistances des anciennes cultures qui tâchent ou bien de prendre leur place, ou bien d'être abolies. Ainsi, doit paraître "l'unité diversifiée" ou l'humanisme polyculturel. Mais sur ce point, nous envisageons deux conceptions: A) Il y a une conviction selon laquelle une telle expansion abolira les cultures régionales; B) Il y a une autre conviction pour laquelle l'originalité des cultures résiste non pas pour l'union, mais pour la séparation: tels que l'Inde et partiellement l'Islam. Quand on prend le problème de plusieurs points de vue, la réalisation de l'humanisme polyculturel devient très difficile. Il faut distinguer alors: a, les pouvoirs envahisseurs, b, les puissances résistantes, c, les puissances qui reculent et s'affaiblissent. Mais, les pouvoirs envahisseurs ne sont pas toujours les plus forts au point de vue culturel, et vice versa, Il y a des cultures anciennes absolument effacées de notre Globe. Est ce que cet effacement a-t-il renforcé la compréhension mutuelle? Nous pouvons le répondre de deux façons:

1. Les cultures mondiales sont en voie de rationalisation, J. B. Vico, Hegel, Max Weber, E. Durkheim, etc. bien qu'ils aient des principes différents sont d'accord sur ce point. Ce processus assurera l'union des cultures. Les anciens cercles cultures prélogiques qui restent en dehors de ce processus sont condamnés à être effacés. La rationalisation exprime la naissance de la compréhension mutuelle. Un humanisme polyculturel ne peut se réaliser que par ce moyen.

2. Le développement technique et scientifique engendre l'uniformisation. On se dirige vers une manière de penser, d'agir et de sentir unique, vers une langue unique. Ainsi s'effacent les différences culturelles. Cette interprétation est soutenue par le marxisme et partiellement par le pragmatisme.

Nous choisissons la première alternative en la reposant sur l'unité

(1) Keiserling, **Le monde qui naît.**

dans la pluralité. Pour nous, la culture et la civilisation, au lieu d'être une dualité irréductible, désigne une unité dans la multitude.

Alors, le facteur d'uniformisation sera toujours barré par le facteur de diversité. Les femmes du monde entier ne seront pas imitatrices d'une mode ou d'un courant uniforme; elles projeteront la couleur de leur culture traditionnelle sans jamais être ennemie d'une compréhension universelle. Au contraire, pour se comprendre mutuellement, il faut qu'elles respectent leur originalité culturelle et de voir l'humain dans cette originalité, non seulement par l'intellect, mais par la pénétration affective et sympathique.

La participation des femmes à la vie politique¹ doit prendre alors, une multitude de formes: au lieu d'imiter les suffragettes anglaises, chaque peuple aura sa participation, propre à sa culture originelle. La morale domestique et le droit civil, aussi, doivent prendre des aspects originaux sans chercher la solution dans la famille conjugale uniforme des codes européens. L'émancipation de la femme n'étant que le résultat de l'autonomie personnelle. Il faut, avant toute chose, étudier la personnalité de base de chaque peuple et tâcher de développer la personne féminine conformément à sa constitution. De même, le goût et l'art féminins comporteront leurs aptitudes originelles, afin d'y trouver l'esprit humain. Bien que la mode soit l'aspect le plus instable et contagieux de la société, les femmes du monde entier doivent être ouvertes les unes les autres, au point de vue de leur goût respectif. Ainsi, la mode ne sera pas l'invasion sporadique d'une culture unique, mais le produit d'une compréhension affective réciproque.

L'émancipation de la femme n'est pas sa liberté indéterminée qui lui permet de tout faire. Elle doit être basée exclusivement sur l'autonomie de la personne humaine qui exigent la délivrance de toute oppression et exploitation: dans lesquelles nous entendons non seulement l'infériorité juridique, mais en même temps l'infériorité en tant qu'elle est prise comme un objet de luxe et de désir.

Le problème de l'émancipation depuis la modernisation de la Turquie, était posé par les idéologues Namik Kemal, Şinasi et Ali Suavi. Mais, ils étaient attachés, au fond, à la conception traditionnelle. Ils tâchaient seulement de trouver des arguments plausibles dans le Qoran, dans les textes des dogmatiques. Aux débuts de ce siècle, les intellectuels se divisaient en deux camps: 1) Celui qui était attaché à la conception traditionnelle ascétique par une interprétation unilatérale et proche des

(1) La Participation des Femmes à la vie Politique (Publication de l'Unesco).

dogmes religieux; 2) Celui qui voulait moderniser l'Islam par une interprétation large des mêmes textes. Le premier était représenté dans les revues *Sirat-i-Müstakim* (= Le chemin du salut) et *Sebil-ür-Reşad* (= La Voie du Reveil), etc. par les auteurs tels que Naim Babanzadé, Akif, İ. H. İzmirli, etc. La seconde était représenté dans les revues **İçti-hat** (Doctrine), *Edebiyat-i-umumiye* (= La Littérature Universelle), "**Ye-ni Mecmua**" (= La Nouvelle Revue) par Abdullah Djevdet, Baha Tevfik, Djelal Nuri, C. Şahabettin, Z. Gokalp, Tunali Hilmi, etc¹. Djelal Nuri a publié une série d'articles et un livre sur l'évolution de la femme dans l'histoire et surtout dans celle de l'Islam et de son émancipation. Cette idée, lancée d'abord par les hommes de Lettres, tels que Cenap Şahabettin, a été soutenu plus tard par les sociologues comme Gokalp. Ces deux courants étaient en lutte entre 1908-1918, c'est à dire au cours de la seconde Constitution et de la Première Guerre Mondiale. Le problème est étudié d'abord par les modernistes de l'Islam qui cherchaient l'origine de la femme émancipée dans le dogme islamique²; mais, les orthodoxes musulmans l'attaquèrent en, alléguant des versets coraniques pour démontrer que le Législation (= Charia) est inconciliable avec la conception moderne de l'émancipation³. Enfin, les occidentalistes ne voulant accepter aucun compromis ni avec la première ni avec la seconde tendance, tâchaient d'étudier le problème de l'émancipation tel qu'il se révèle dans l'histoire moderne de la Turquie⁴. Les sociologues, en dernière instance, étudièrent ce processus de plusieurs points de vue: dans l'histoire de l'Islam, dans celle des turcs anciens, enfin dans la modernisation de la Turquie⁵.

Djelal Nuri dans son livre «Nos Femmes» pour soutenir l'émancipation des femmes turques cherchait des arguments d'une part dans l'évolution sociologique, d'autre part dans les versets du Qoran. En 1910, Abdullah Djevdet, au retour à Istanbul d'un voyage en Europe, était descendu du train avec son chapeau par un geste très audacieux pour cette date, car il

(1) Ces détails sont étudié par nous dans nos cours sur la Pensée Moderne en Turquie.

(2) Plusieurs livres sur les femmes célèbres de l'Islam sont publiés à cette date par Djevdet Pacha, Fatma Aliye, etc.

(3) Le plus connu sont des articles de Naim Babanzadé parus dans la revue **Sebil-ür-Reşad**.

(4) Baha Tevfik a traduit Le féminisme de Mme. Odette Laguir sous le titre "Aleml Nisvan"; C. Nuri a écrit "Kadınlarımız"; C. Şahabettin a écrit "feminizm"; R. Rodoplu "Türk içtimai hayatında kadın"; Ömer Salâhattin "Kadınlar".

(5) Ziya Gokalp et ses disciples.

était le premier turc dans le pays qui portait le chapeau. C'est lui aussi qui a publié des livres, à cette même date, partiellement imprimés en caractères latins. Pendant la Guerre un nombre considérable de postes vacantes de petits fonctionnaires était occupés par des femmes, et Ziya Gökalp avait soutenu ce fait, alors on avait toléré par les réactionnaires. Les années de l'Armistice (1918-1920) Istanbul et la Turquie d'ouest ont vu beaucoup de personnes appartenant aux puissances d'occupation, des immigrés de russes blancs dont leur moeurs et leur tenue étaient assez différentes de celles de la population du pays. Ces années pleines de détresse furent une occasion pour s'habituer à des moeurs étrangères. En 1920 la première femme turque Afifé, a pris un rôle important dans une représentation du théâtre municipal d'Istanbul qui était actif à cette date au ciné Apollon à Kadiköy. Sur l'insistance de cheyh-ul-Islam Mustafa Sabri, le président du clergé, les gens de Sûreté voulurent l'arrêter en Avril en 1921, mais elle a pu échapper aux poursuites. Le même jour, par une coïncidence, la Faculté des Lettres de l'université d'Istanbul, présidé par I. H. Baltacioglu, a accepté pour la première fois l'enseignement mixte. Alors, pendant la Guerre on avait déjà fondé le noyau d'une université des jeunes filles dont l'enseignement superficiel était donné à un bâtiment à part. En 1922, après la Guerre de l'Indépendance, Gazi Mustafa Kemal en recevant les visites des artistes du théâtre d'Istanbul à Izmir, a encouragé Muvahhit et sa femme pour prendre des rôles dans la même pièce¹. Cependant, en général, on gardait le tcharchaf, mais comme les premiers pionniers la femme de Gazi M. Kemal et la romancière très connue Halide Edip avaient enlevé le voile.

La femme turque n'avait pas encore participé à la vie politique. Selon Gökalp, elle devra prendre sa place par la voie du travail, mais elle ne doit pas s'amuser avec les hommes. En 1923. Tunali Hilmi a soutenu au Parlement le droit politique des femmes. Mais, il est attaqué par Emin Sazak. plus tard un des fondateurs du parti Demokrat; Hüsseyin Avni député d'Erzurum, l'avait réfuté en disant qu' "on ne donne pas ce droit, mais on l'acquiert". Tunali ayant continué dans sa thèse en disant qu'il est féministe, ses adversaires M. Hamdi et Durak l'attaquèrent sévèrement et sa proposition fut rejetée (*).

(1) Ahmet Cevat dans son "Bizde kadın", Mme. Efzayis Suat et Mme. Nezihe Muhittin dans ses livres "Türk kadını" ont étudié le dernier siècle; surtout Emin Ali Çavlı, dans ses articles parus au quotidien Cumhuriyet sur l'évolution actuelle de la femme turque donne des renseignements suffisants (1960).

(*) T.B.M.M. (Parlement) journal de l'ordre du jour, vol. 28, 4^e réunion Avril 1923 (1339).

Cependant, en 1925 Gazi M. Kemal a invité ses amis au premier bal à Ankara, dont l'exemple était suivi rapidement par le peuple. En 1927, la participation des femmes à la vie politique était acceptée par le Parlement, et les premiers députés féminins étaient élus. Ainsi, les préparations intellectuelles et les tentatives personnelles pour l'émancipation des femmes ont pris une forme décisive par la volonté d'Atatürk, et le harem, déjà étranger à l'âme turque, s'effaça absolument dans les classes dirigeantes; quant au peuple, dans les villages on ne connaissait que faiblement le harem, chez les yörük (les semi-nomades) et chez les villages alévides il n'existait jamais.

En Anatolie, les déterminants du système de mariage étaient différents : il y avait des contrées dans lesquelles la répartition des terres suffisantes parmi les héritiers était une condition favorable pour la monogamie, il faut l'ajouter aussi des cas où la pénurie rendait ce système obligatoire. Par contre, dans certains endroits le tissage des tapis qui est la fabrication capitale des habitants, était la meilleure condition pour encourager la polygamie, car, le propriétaire de la maison ayant plusieurs épouses, pourrait facilement augmenter le nombre de sa fabrication. Dans certains endroits, la terre étant extrêmement réduite pour l'agriculture, on faisait la récolte par intermitence, chaque année une partie de ces paysans étaient obligés d'être migrants pour chercher le travail dans les villes. Ceux-ci étant absents pour quelques saisons de leurs domiciles, contractaient des familles taiseuses dans les villes où s'installaient provisoirement. Après l'emprunt du Code civil suisse, ces situations tolérées ou acceptées jadis par la loi religieuse révélèrent beaucoup de conflits et de différends juridiques au point de vue du droit successoral, parmi lesquels il faut noter aussi certains cas de polygynie autrefois tolérés par les moeurs et de polyandrie illégale¹.

Dans les petites villes on gardait certaines survivances sous l'influence des réactionnaires politiques et surtout par les suggestions et pressions du parti Démocrate, ranimées entre 1950 - 1960. Aujourd'hui, le mouvement moderniste a gagné beaucoup de chances pour reprendre son essor et corriger le recul de ces dernières années.

(1) Un Numéro du Bulletin International des Sciences Sociales est consacré aux études faites par les professeurs turcs sur ce problème de conflit entre les normes juridiques et la réalité sociale en Turquie après l'emprunt du code civil européen (1958). En 1955, la Faculté de Droit d'Istanbul avait organisé un Symposium sur le même problème en collaboration avec l'Association internationale de Droit dont les rapports sont publiés dans un Numéro de la Revue de la Faculté de Droit: dans la première et dans la seconde nous avons publié deux articles sur la relation de l'emprunt du droit civil et la réalité sociale.